

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MARS 2018
AMICALE DES ANCIENS DE L'ALAT – GROUPEMENT PACA
Siège social : 109 Impasse des Lauriers roses – 83340 Le Cannet des Maures
Identifiant SIRET : 803 070 705 00014

Préambule :

Après reconnaissance des locaux vendredi 16 mars après-midi et la mise en place des chaises, le bureau s'est retrouvé à 08h30 devant la salle polyvalente de VIDAUBAN, en ce matin du samedi 17 mars 2018, renforcé de quelques membres lève-tôt.

Nous n'avons eu à installer que le côté réservé au café d'accueil, à l'apéritif et au repas.

L'équipe du traiteur est arrivée, elle aussi, à 08h30, si bien que tout était en place bien avant l'arrivée des premiers adhérents.

La vérification de la liste des inscrits donne le résultat suivant : 110 membres sont présents et 95 pouvoirs ont été reçus (sur les 124 réponses négatives reçues). Le quorum, pour valider l'assemblée générale, est atteint par 205 droits de vote sur 324.

L'édition 2018 confirme la hausse du taux de réponses observée en 2017 ; cette année seuls 90 adhérents n'ont pas répondu !

09h45 – 10h25 : En attendant de rejoindre la partie de la salle réservée pour la présentation du bilan de l'année écoulée et les perspectives de celle qui vient, les uns et les autres se retrouvent et discutent autour d'un café et d'une viennoiserie dans un brouhaha bon enfant.

10h30 : Avant de débiter l'Assemblée Générale, un hommage est rendu aux camarades qui nous ont quitté depuis l'A.G de 2017 ; Denis BERTRAND, le président de notre groupement, cite tour à tour les 9 membres de notre amicale disparus en 2017 et y associe nos 5 camarades d'active décédés en service aérien commandé le vendredi 02 février 2018 dans le tragique accident qui a endeuillé toute l'ALAT et plus particulièrement la Base école général LEJAY (COL Stéphane CHAON ; CDT Quentin GIBERT ; CDT Sébastien GREVE ; CDT François MILLE et CDT Patrick VASSELIN).

Nous nous levons pour observer une minute de silence en mémoire de ces 14 amis qui nous manquent.

Le Président donne ensuite la parole à M. Tayeb GUELLATI, membre de notre groupement et adjoint de M. PIANETTI, maire de VIDAUBAN ; il se fait son porte-parole pour nous assurer du soutien de la municipalité et précise que Monsieur le maire est au regret de ne pouvoir être présent parmi nous, retenu par ses obligations suite à la rupture de canalisations d'adduction d'eau dans la commune et nous demande de bien vouloir l'excuser.

Il ouvre la séance à 11h00 en présentant l'ordre du jour :

- Les effectifs ;
- Le bilan financier ;
- Le renouvellement du bureau ;
- Les activités 2018 – 2019 ;
- Présentation par le général commandant l'EALAT

Avant de laisser la parole au secrétaire, Philippe DOUSSON, pour les effectifs, le président tient à rappeler ce que les membres du conseil d'administration réalisent au profit de l'Amicale et pour l'ensemble des adhérents :

- Réunions trimestrielles du conseil d'administration pour préparer les diverses activités et manifestations ;
- Participation des portes drapeaux aux différentes cérémonies patriotiques (un à Fréjus, le second au Cannet des Maures, ou sur les Alpes Maritimes sur demande de Philippe DELARUELLE, vice-président y séjournant) ;
- Actions pour le devoir de mémoire (stèle de la Loube ; que faire de vos souvenirs ?) ;

Philippe DELARUELLE, membre du C.A de l'AAMALAT, se rend à DAX semestriellement ; les adhérents qui voudraient céder au musée certains de leurs souvenirs, peuvent le contacter pour qu'il se charge du convoyage ; En retour, ils recevront un P.V de cession. La prochaine AG de l'AAMALAT aura lieu le 20 avril prochain ;

- Représentation de l'amicale aux différentes cérémonies sur le site de la BEGL ;
- Représentation du groupement par le Président et un vice-président aux réunions de l'UNA ALAT ;
- Entretien de liens privilégiés avec l'active et les communes de Cabasse, La Celle, Vidauban, Le Luc, le Cannet des Maures, Fréjus, Saint Raphaël, Cannes et Mandelieu.
- Représentation, par le Président, des associations d'anciens combattants des conflits postérieurs au 2 juillet 1964 auprès de la commission solidarité de l'ONAC-VG 83.

I – Les effectifs :

Le groupement compte, à ce jour, 324 membres (soit 12 de moins qu'en 2017) :

- 306 cotisants dont 23 veuves et
- 18 exemptés dont 2 veuves (époux décédés en service aérien commandé) :
 - Mmes LANEUVILLE et L'HÉRITIER ;
 - 17 membres de plus de 90 ans (à la fin du 1^{er} semestre 2018) :

- Mr DUBOUREAU	(94)	- Gal JANIN	(92)
- Mr CREY	(92)	- Mr ROSSIGNOL	(92)
- Mr DEUDON	(91)	- Mme LEBOT	(91)
- Mr HOINVILLE	(90)	- Mme BOYER	(90)
- Mr DELARUE	(90)	- Mme LEROUX	(90)
- Mr ARGOUET	(90)	- Mr DUNO	(90)
- Gal MAGE	(90)	- Mme STREIT	(90)
- Mme LANEUVILLE	(90)	- Mr CRISTOFARI	(90)
- Mr BOULANGER	(90)		

La répartition par année montre que la majorité des membres est issue des décennies 40 et 50.

Depuis la dernière assemblée nous avons à déplorer la disparition de neuf amis :

- Jean PRALON le 08 juin 2017 ;
- Francis WELTER le 11 juin 2017 ;
- Arlette CAZALET-HELMER, veuve de André VERGNES le 10 juillet 2017 ;
- Bernard ROYER le 24 juillet 2017 ;
- Serge SAVIN le 06 août 2017 ;
- André BRUNIAUX le 11 août 2017 ;
- Georges BIDAULT le 04 octobre 2017 ;
- Claude MOURLANNE le 15 octobre 2017 ;
- André SALA le 22 novembre 2017

Depuis la dernière assemblée, nous avons aussi à comptabiliser :

7 démissions :

- Alain BLANDIN ;
- Danielle CERVERA ;
- Alexandre GUEROIS ;
- Jean-Pierre JANVIER ;
- Claude LUCQUIN ;
- Denise SATABIN ;
- Angélique VANBATTEN.

7 radiations décidées pour non-paiement de cotisation :

- Dominique CORDIER ;
- Claude MARTINEZ ;
- Rose PINIER ;
- Claude VASSELLE.
- Pierre COGNET ;
- Éric MORALES ;
- Marc TRIPIER ;

11 adhésions :

- Landry ARMAND ;
- Joséphine BESANÇON (*) ;
- Jean-Philippe DECQUE ;
- Joël GONZALEZ-TRIQUÉ ;
- Edwin MAYER ;
- Jocelyne SALA.
- Philippe BARRACCHINI ;
- Philippe CANTON ;
- Patrick FLEURAT ;
- Robert MAURUPT ;
- Danielle PELISSIER (*) ;

(*) Sympathisant

Ce qui porte la moyenne d'âge aujourd'hui à : 72 ans, 04 mois et 14 jours ;

- 2017 71 ans, 09 mois et 27 jours ;
- 2015 70 ans, 05 mois et 27 jours ;
- 2013 70 ans, 00 mois et 2 jours ;
- 2016 71 ans, 01 mois et 12 jours ;
- 2014 69 ans, 10 mois et 14 jours ;
- 2012 69 ans, 04 mois et 18 jours ;

Même remarque que l'année dernière : nous avons du mal à obtenir l'adhésion des plus jeunes ; il nous faut redoubler d'efforts pour les convaincre de venir nous rejoindre.

Le président donne la parole à Michel JEANDROZ, le trésorier, pour commenter les comptes :

II – Le bilan financier :

58 VIREMENT INTERNE	850,00 €
581 - virement de fonds	850,00 €
60 ACHATS	489,52 €
6063 - fournitures d'entretien et petits équipements	134,71 €
6064 - fournitures administratives	138,81 €
6068 - autres matières et fournitures	216,00 €
61 AUTRES CHARGES EXTERNES (services ext.)	11 852,10 €
6161 - prime d'assurance multirisque	267,92 €
6181 - frais de documentation générale	
6185 - frais réunions (AG CA galette repas champêtre)	11 584,18 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 650,99 €
6236 - catalogues et imprimés (BBM)	4 785,25 €
625 - déplacements missions (UNALAT autres)	602,95 €
6251 - voyages	
626 - frais postaux et télécommunication	229,13 €
627 - service bancaire et assimilés	
628 - devoir de mémoire	1 053,66 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 818,00 €
6585 - cotisations musée entraide ALAT ailes brisées	2 818,00 €
TOTAL	22 660,61 €

COMPTE DE PRODUITS	
70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS	9 718,89 €
707 - vente de marchandises	438,29 €
708 - produits d'activités annexe	1 356,00 €
7081 - prestations fournies aux adhérents	7 924,60 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 459,22 €
756 - cotisations (AA ALAT entraide)	10 800,00 €
758 - produits divers action sociale virement	2 607,12 €
7585 - contributions volontaires (don)	52,10 €
78 REPRISE SUR AMORTI. ET PROVISIONS	640,67 €
788 - intérêt créditeur 2016	0,90 €
789 - report des ressources non utilisées	639,77 €
TOTAL	23 818,78 €
AU 31/12/2017 SOLDE CREDITEUR	1 158,17 €
RELEVÉ CREDIT AGRICOLE	878,27 €
RELEVÉ DE CAISSE	279,90 €
TOTAL CONFORME AU SOLDE CREDITEUR	1 158,17 €
COMPTE SUR LIVRET CREDIT AGRICOLE	
31/12/2017 SOLDE CREDITEUR	5 490,38 €
INTERET 2017	21,36 €
TOTAL	5 511,74 €
DISPONIBILITE TOTALE DE L'EXERCICE	6 669,91 €

L'état comptable présenté, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, quitus est donné au trésorier et le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs envoyés.

Denis BERTRAND, le Président, aborde alors le 3^{ème} point de l'ordre du jour :

III – Renouvellement du conseil :

31) Membres en fin de mandat : 6

- Guy CHABRIER se représente
- Serge DONZEY se représente
- Rémy FOUQUET se représente
- Didier MERLIN se représente
- Jean-Philippe MIRIBEL se représente
- Pierre PILGRAM se représente

32) Démission : 1 Aimé VEZINET

33) Décès : 1 André SALA

34) Postes vacants : 0

35) Postes à pourvoir : 8

36) Membres candidats : 2 Patrick FLEURAT ; Alain MASSEI

37) Reste à pourvoir : 0

Le conseil d'administration pouvant accueillir 20 membres, les 6 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat et les 2 membres candidats sont élus à la majorité absolue des voix des membres présents.

38) Renouvellement du bureau:

Conformément aux statuts de l'Amicale, le nouveau bureau sera défini lors du prochain conseil d'administration programmé le vendredi 20 avril 2018.

IV – Modification des statuts :

41) Titre 2, article 9 : radiation :

Après « Radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de cotisation ou pour motif grave. Dans ce dernier cas, l'intéressé est invité préalablement, par lettre recommandée, à fournir des explications écrites. », il est proposé de rajouter :

« En cas de retard pour le règlement de la cotisation et avant de statuer sur une éventuelle radiation, l'envoi des publications sera suspendu dès le début du second semestre, dans l'attente de la régularisation.

En fin d'exercice, le cas de chaque retardataire sera étudié individuellement pour tenir compte des situations particulières éventuelles. »

42) Titre 4, article 15 : Ressources :

Après « Du produit des cotisations des membres » il est proposé d'insérer :

« la cotisation doit être acquittée annuellement dans le courant du premier trimestre et en tout état de cause avant la date fixée pour l'assemblée générale. »

Les deux propositions sont votées à l'unanimité des voix des membres présents.

Denis BERTRAND énumère alors les prochaines activités :

V - Activités 2018 – 2019 :

51) Activités 2018 :

- **6 avril** : Inauguration stèle de la Loube (4 avril 1976) ;
- **8 mai** : Cérémonies patriotiques ;
- **31 mai** : AG UNA-ALAT et cérémonie Arc de Triomphe ;
- **1^{er} juin** : Messe de l'ALAT aux Invalides ;
- **Vers le 4 juin** : Sainte Clothilde sur la BEGL ;
- **8 juin** : Cérémonie en mémoire des morts d'Indochine à Fréjus ;
- **18 juin** : Commémoration appel du général de GAULLE
- **13-14 juillet** : Fête nationale ;
- **en septembre** : Repas champêtre « Espace PAUTY » ;
- **11 novembre** : Cérémonie patriotique ;
- **15 novembre** : Conseil d'administration UNA-ALAT à Remiremont ;
- **5 décembre** : Cérémonie patriotique.

52) Activités 2019 :

- **Janvier** : Cérémonie des vœux ;
- **Mars / avril** : Assemblée générale du groupement ;

VI – Présentation ALAT :

Denis BERTRAND passe alors le micro à Madame Mireille LICHTENSTEGER, déléguée nationale de l'ENTRAIDE ALAT qui nous demande de réfléchir à la mise en place d'une cellule spécifique au sein de nos groupements pour aider et assister les veuves, moralement et administrativement.

Denis BERTRAND laisse la parole au général Thierry Le PICHON, commandant l'EALAT, pour une présentation de la maintenance ; compte tenu de sa spécificité, c'est le colonel ESTEBAN qui traite le sujet et présente l'évolution actuelle du cursus mécanicien.

Le général reprend ensuite la parole pour évoquer l'accident du 2 février et tordre le cou aux rumeurs. Cet exercice, l'un des plus anciens de la base, était joué depuis des décennies selon les mêmes modalités : 2 appareils partent de la base, à quelques minutes d'intervalle pour rejoindre la zone de travail ; là, chacun va travailler, en individuel, dans des fuseaux séparés.

Pourquoi les deux appareils sont entrés en collision au point d'éclatement reste aujourd'hui un mystère et on espère que l'enquête en cours puisse apporter des réponses.

VII – Mise à l'honneur :

Avant de clôturer l'assemblée générale, le Président tient à mettre à l'honneur Pierre SIPOLY, ancien président du groupement, pour son implication dans la vie de l'Amicale en le décorant de la médaille de l'UNA-ALAT.

La séance est levée à 12h30 et l'ensemble des participants est invité à se diriger vers l'apéritif avant de déguster dans une atmosphère chaleureuse l'excellent repas concocté par le traiteur et dont les plats ont été choisis à la majorité des voix par des membres du conseil d'administration présents lors de la session du 02 février.

A partir de 16h00 les derniers présents rangent tables et chaises avant de se séparer sans oublier de se donner rendez-vous tous, et si possible, encore plus nombreux l'année prochaine.

Président : BERTRAND Denis

Secrétaire : DOUSSON Philippe